

collège la providence

22, avenue Georges Clémenceau 34000 Montpellier tél 04 67 92 97 97 fax 04 67 92 98 00 la.providence.mtp@wanadoo.fr



Madame, Monsieur,

Votre enfant est inscrit au collège pour l'année scolaire 2025-2026 et je vous en remercie. Je vous prie de trouver quelques informations qui faciliteront cette rentrée :

La rentrée

Pour les 6°, la rentrée se fera le **lundi 1er septembre 2025 de 9h00 à 15h30. ATTENTION PAS DE COURS LE MARDI**

Pour les 5°, la rentrée se fera le **lundi 1er septembre 2025 de 13h30 à 16h30 ATTENTION PAS DE COURS LE MARDI**

Pour les 4°, la rentrée se fera le **mardi 2 septembre 2025 de 9h à 12h**

Pour les 3°, la rentrée se fera le **mardi 2 septembre 2025 de 13h30 à 16h30.**

L'emploi du temps s'appliquera à compter du mercredi 3 septembre.

Le repas sera offert pour tous les élèves de 6° le lundi 1er septembre afin de créer un climat de cohésion. Vous pourrez donc récupérer votre enfant à 15h30.

Attention, le premier jour, tous les élèves sortiront aux heures indiquées sur ce courrier sans vérification des autorisations du carnet qui ne sera pas encore complété par vos soins.

Le carnet de liaison

Un carnet de liaison sera remis à votre enfant le premier jour de classe. Il devra avoir ce carnet tous les jours dans son sac et le montrer pour entrer et sortir de l'établissement. Sans ce carnet, nous ne pourrions pas vérifier si votre enfant est autorisé à sortir de l'établissement. Il faudra le regarder régulièrement et ne pas oublier de le signer quand cela sera nécessaire. Ce carnet vous permettra de communiquer avec les enseignants. Il faudra y coller une photo dès les premiers jours de classe. Ce carnet sera facturé 11 euros sur la première facture.

A partir du mercredi 3 septembre, le carnet de correspondance devra être rempli, mentionnant les autorisations de sortie. (C'est important pour la sécurité de vos enfants).

La cantine

Votre enfant aura une carte de cantine. Elle sera valable durant toute sa scolarité dans l'établissement. Je vous rappelle qu'elle devra être présentée à chaque passage à la cantine. Cela nous permet une meilleure organisation dans la gestion des passages.

Les tarifs

Contribution : 126 euros

Cantine : 6,30 euros

Environ 40 euros seront prélevés sur la première facture (fichiers, carnet de liaison...) et lissés sur 10 mois sur les familles qui ont opté pour le prélèvement mensuel.

Merci de noter la date de la réunion de classe de la rentrée qui sera animée par le professeur principal de votre enfant :

Pour les 6°, **le lundi 15 septembre à 18h.**

Pour les 5°, **le lundi 15 septembre à 18h.**

Pour les 4°, **le mardi 16 septembre à 18h.**

Pour les 3°, **le mardi 16 septembre à 18h.**

Vous trouverez les listes de fournitures sur le site du collège à partir 15 juillet.

<http://www.collegelaprovidence.net>

A la rentrée, nous vous enverrons les codes école directe sur votre messagerie personnelle. Merci d'activer votre messagerie rapidement. Toute notre communication se fera via cette plateforme.

Les devoirs seront sur école directe.

Nous serons en trimestre.

DS de 1h toutes les semaines pour les 3°.

Le suivi des élèves

Pour les élèves qui ont des PAI, merci de fournir le document et la trousse de médicaments au secrétariat.

Pour les élèves qui ont des PAP, merci de vous rapprocher rapidement du professeur principal.

Le collège sera fermé du 10 juillet au 25 août 2025.

L'équipe se joint à moi pour vous souhaiter de très bonnes vacances d'été.

Cordialement,

La cheffe d'établissement

Sabine VANDEVOORDE